

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GARD

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES
DU MAIRE DE LA COMMUNE DE NERS
ARRETE N° : 2026/08**

**Objet : NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS**

Le Maire de Ners,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R 123-11 ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2026, fixant le nombre des membres
du conseil d'administration ;
Vu les propositions faites ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal
d'action sociale :

- Mme Isabelle ARCIDIACO
- Mme Martine FRANKEL
- Mme Fanny CHACON
- M. Grégoire COULET
- M. Alain APARISI

ARTICLE 2^{ème} : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la commune, notifié aux
intéressés et transmis au représentant de l'Etat.

Ners, le 13 avril 2026

Le Maire,
Patrice ROPET



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un
délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr